



CONVOCAATION

Le prochain Conseil Municipal se réunira le

MERCREDI 26 JUIN 2024 A 18H30

SALLE D'HONNEUR

(Articles L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)

ORDRE DU JOUR

Présentation de la Délégation de la Commune de Saint-Claude (Guadeloupe) et signature de la Charte de jumelage entre les deux communes.

1. **DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE**
(Article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales : alinéa 3)
2. **AFFAIRES GENERALES**
 - 2.1 Convention de financement de l'accompagnement dans les transports scolaires dans le Jura
Abrogation de la délibération du 14 décembre 2023
3. **QUESTIONS ORALES AYANT TRAIT AUX AFFAIRES COMMUNALES**

Le Maire

Jean-Louis MILLET

